

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE

Membres excusés : M. BEKHTAOUI (pouvoir Mme MASLOUHI) - M. LOVICH (pouvoir Mme CHEVALIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. BONORON (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. DECOMBARD - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. ROZOY - M. HOUPERT - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Association départementale des Francas de Côte d'Or – Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Dijon

Madame Dillenseger, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Créée en 1944, l'association « Les Francas » est un des principaux mouvements d'éducation populaire français, organisateur d'activités de loisirs pour les enfants et les adolescents et organisme de formation d'animateurs. La fédération nationale compte 3 000 collectivités locales partenaires sur tout le territoire national, 5 000 centres d'activités affiliés, près de 1 000 associations adhérentes, 50 000 bénévoles mobilisés, et 82 associations départementales.

Depuis 2007, la Ville adhère à l'association départementale des Francas de Côte d'Or, et collabore avec cette association dans le cadre de son projet éducatif global (PEG), notamment par des actions de formations collectives ou individuelles.

Il vous est proposé de renouveler l'adhésion auprès des Francas au travers de la convention ci-jointe, qui fixe un cadre large permettant à la Ville de Dijon de s'appuyer sur l'expertise des Francas pour développer des actions éducatives de qualité.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association départementale des Francas de Côte d'Or.

2 - m'autoriser à signer la convention d'adhésion ci-jointe, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ